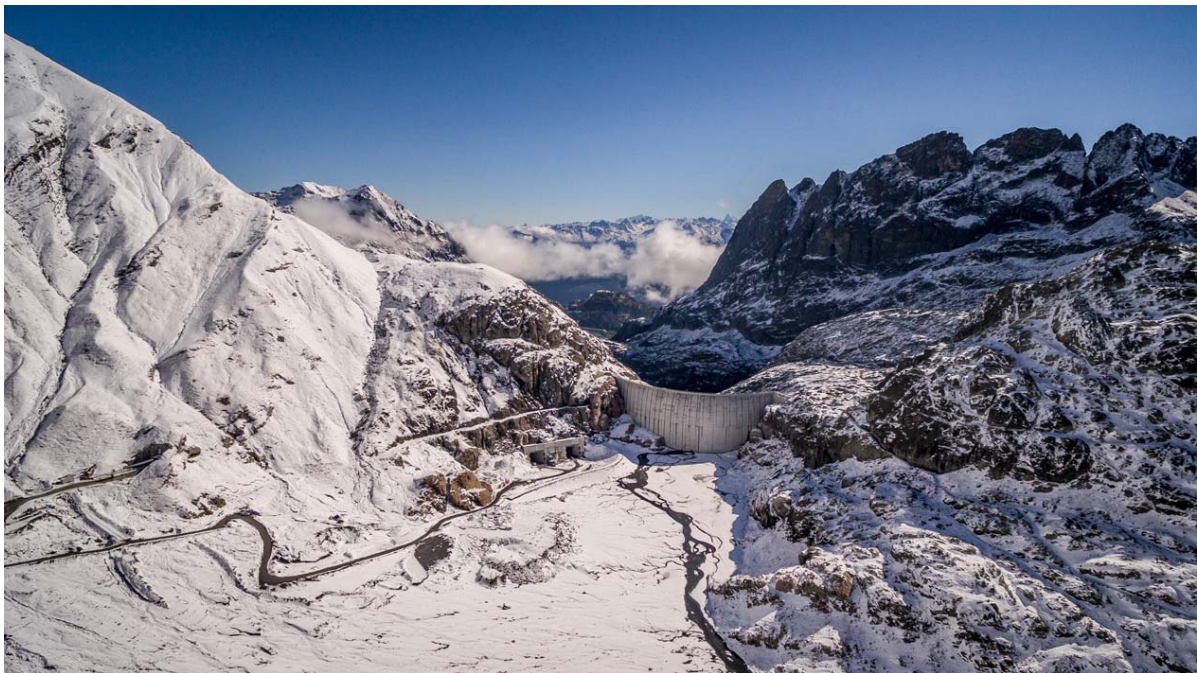




**8<sup>ème</sup> rapport de gestion**  
**Nant de Drance SA**  
**2016**



Barrage de Vieux Emosson avec les deux prises d'eau

## **Actionnaires et organes**

---

### **Actionnaires**

|  |      |
|--|------|
| Alpiq SA, Olten                            | 39 % |
| Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne | 36 % |
| IWB Industrielle Werke, Bâle               | 15 % |
| FMV SA, Sion                               | 10 % |

### **Conseil d'administration**

#### **Président**

Michael Wider                      Directeur Domaine opérationnel Production, CEO suppléant d'Alpiq, Düringen

#### **Vice-président**

Daniel Koch                      Directeur Domaine Énergie chez CFF Infrastructure, Münchenbuchsee

#### **Membres**

Bernhard Brodbeck              Directeur Achats d'IWB, Berikon (jusqu'au 31.10.2016)  
Directeur WinJi AG (dès le 01.11.2016)

Marco Dirren                      Responsable Finances chez CFF Infrastructure, Rotkreuz

Paul Michellod                    Directeur FMV, Leytron

Christian Plüss                    Responsable Production hydraulique d'Alpiq, Uster

#### **Délégué de la Confédération**

Moritz Steiner                    Chef SEFH (Service de l'énergie et des forces hydrauliques du canton du Valais), Steg; droit de vote consultatif

#### **Délégué de la commune de Finhaut**

Pascal May                      Président de la commune, Finhaut; droit de vote consultatif

#### **Secrétaire du Conseil d'administration**

Luc Gendre                      Responsable État-major & Administration de Nant de Drance SA, Crésuz

#### **Organe de révision**

Ernst & Young SA, Zurich

#### **Direction Nant de Drance SA**

Eric Wuilloud                    Directeur, Venthône

Luc Gendre                      Responsable État-major & Administration, Crésuz

Jean-François Nicod            Responsable Planification générale des échéances, Lausanne

Alain Sauthier                   Directeur adjoint, Sion

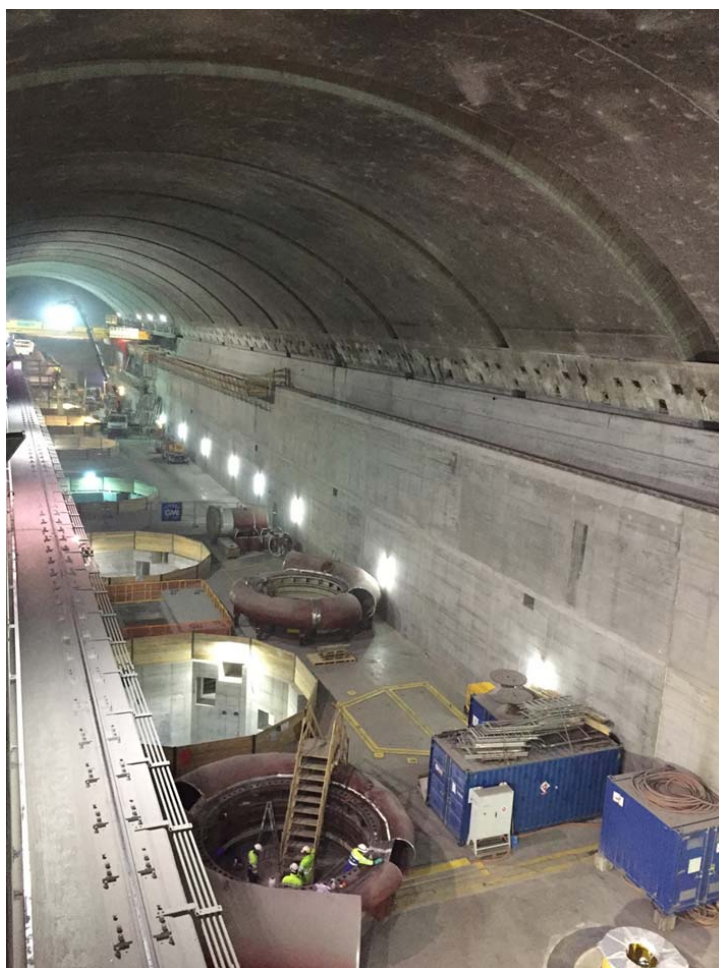
Gérard Seingre                  Directeur des travaux, Martigny

Stefan Woodtli                  Responsable Finances & Support du management, Zofingue

### ***Le contexte économique***

Le profond bouleversement du marché européen de l'électricité s'est poursuivi en 2016. Les prix de l'électricité ont à nouveau baissé sur les marchés de gros en raison des surcapacités mondiales en matière de production issue de sources énergétiques primaires. Ces surcapacités sont dues à la faiblesse des prix des matières premières tels que le pétrole, le charbon et le gaz. En outre, en Europe, les subventions élevées en faveur des nouvelles énergies renouvelables, la chute des prix des certificats de CO<sub>2</sub> et la faible demande en électricité en raison d'une croissance économique morose ont eu pour conséquence de maintenir les prix de gros à des niveaux très bas.

En France, plusieurs centrales nucléaires n'étaient pas reliées au réseau pendant quelques mois du second semestre 2016 en raison de tests de sécurité, ce qui a engendré temporairement une hausse des prix de gros. De surcroît, la réduction de l'extraction de charbon imposée par la Chine a eu des conséquences importantes sur l'augmentation des prix. Ces effets inflationnistes sont globalement de nature temporaire. Nant de Drance SA fait preuve de retenue en matière d'évolution des prix et ne parle pas d'un renversement de tendance. Ces effets et la vulnérabilité du marché face à des variations météorologiques extrêmes ont cependant révélé que la volatilité des prix de l'électricité augmente, ce qui peut être interprété comme un signe positif pour les centrales de pompage-turbinage.



*Caverne des machines en avril 2016*

### ***Environnement politique***

En 2016, l'incertitude pour les entreprises d'énergie en Suisse a augmenté. Ceci s'explique par le fait que les conditions-cadres de l'économie énergétique suisse ont totalement changé ces dernières années. Les modèles d'affaires, éprouvés au fil des décennies, sont aujourd'hui soumis à une pression massive. Un thème central est l'ouverture incomplète du marché. Le marché de l'électricité est uniquement partiellement libéralisé en Suisse, ce qui représente d'importants défis pour les entreprises énergétiques et les producteurs d'électricité. Alors que le marché protégé permet d'engranger des recettes positives et stables grâce à un réseau réglementé et à des clients finaux captifs dans un marché de monopole, tous les producteurs d'électricité actifs sur le marché libéralisé subissent une forte pression liée à la faiblesse des prix de gros. S'y ajoutent des taxes élevées qui grèvent notamment l'énergie hydraulique. La rentabilité des grandes centrales est ainsi menacée en raison des distorsions de concurrence, des taxes élevées et des prix historiquement bas.

Bien qu'une révision des conditions-cadres réglementaires soit nécessaire, la Confédération tente d'intervenir plus encore dans l'économie énergétique (Stratégie énergétique 2050, révision de la loi sur l'approvisionnement en électricité), sans clarifier la relation entre la Suisse et l'UE par un accord adéquat. Il est absolument nécessaire d'adapter les conditions-cadres de l'énergie hydraulique avec pour objectif de compenser les distorsions du marché et de soutenir la force hydraulique en tant que source d'énergie flexible, renouvelable, indigène et indispensable à la sécurité d'approvisionnement de la Suisse.

### ***Stratégie Nant de Drance SA***

Les centrales de pompage-turbinage constituent aujourd'hui et à terme l'alternative la plus efficace pour stocker l'électricité en grandes quantités. Elles sont de plus en plus importantes en raison de l'expansion des énergies renouvelables et de leur production fortement subventionnée et volatile. L'énergie de pointe flexible des centrales de pompage-turbinage est essentielle pour garantir une sécurité d'approvisionnement élevée. Les centrales à accumulation et de pompage-turbinage peuvent fournir à tout moment autant de puissance que nécessaire. De plus, elles peuvent utiliser l'électricité excédentaire durant les périodes creuses pour pomper les eaux, puis les exploiter ultérieurement pour couvrir à nouveau les pics de consommation d'électricité. La capacité à pouvoir produire cette précieuse énergie de pointe gagne en importance sur le réseau européen, puisque les besoins en énergie de pointe et de réglage sont constamment en hausse. La centrale de Nant de Drance est également conçue de telle sorte que le passage du mode pompage au mode turbinage peut avoir lieu en quelques minutes seulement. La flexibilité résulte aussi de la capacité des six groupes de machines à turbiner ou pomper à différentes puissances.

Pour l'avenir de l'énergie, la flexibilité de la centrale de Nant de Drance constitue un élément central. La production d'électricité décentralisée va continuer à croître, et l'électricité produite restera irrégulière en raison du recours aux sources d'énergie fluctuantes, éolienne et solaire. Ceci revalorise en outre la flexibilité des centrales de pompage-turbinage sur les marchés européens de l'électricité. La construction de la centrale de Nant de Drance est donc plus que jamais justifiée.

Dans le contexte économique-énergétique actuel affichant des prix de gros historiquement bas, la centrale de Nant de Drance ne pourrait pas être exploitée de manière rentable. Les investissements dans l'installation sont cependant conçus pour une durée de 80 ans. Cet horizon à long terme correspond à la durée de la concession de la centrale de pompage-turbinage. Les calculs montrent régulièrement que la rentabilité à long terme de l'installation est assurée. Toutefois, si son exploitation ne pouvait être réalisée de manière rentable, mais que la nécessité des centrales de pompage-turbinage pour la sécurité d'approvisionnement et la stabilité du réseau est reconnue, les autorités réglementaires et les décideurs politiques devraient alors considérer l'introduction de conditions-cadres adaptées et conformes au marché.

## **Société**

2016 a été une année difficile pour la société Nant de Drance SA en raison de problèmes de qualité sur des composants de grandes dimensions de l'un des fournisseurs. La construction des groupes situés dans la caverne de la centrale ne peut ainsi pas être réalisée dans les délais. Afin de satisfaire les exigences requises et convenues en matière de qualité, le fournisseur a décidé, fin novembre 2016, de fabriquer une nouvelle fois les six pièces de grandes dimensions. L'achèvement de la construction de l'aménagement prendra ainsi un retard d'environ 12 mois. A la fin de l'exercice, environ 75 % des structures étaient construites. Le 5 janvier 2016, Nant de Drance SA a émis un nouvel emprunt obligataire de 240 millions de CHF. Nant de Drance SA a par ailleurs augmenté sa flexibilité financière et conclu, en juillet 2016, un crédit consortial à hauteur de 180 millions de CHF sur trois ans avec un groupe de banques dont la Banque Cantonale Zurichoise est la cheffe de file. Fin 2016, la société comptait au total 16 collaborateurs. Avec la fin des travaux de gros œuvre et le passage à la phase de montage et du second œuvre, Nant de Drance SA a adapté son organisation et ses processus. La société a entrepris avec les actionnaires-partenaires les préparations pour la phase d'exploitation.

## **Assemblée générale**

L'Assemblée générale de Nant de Drance SA a approuvé le rapport et les comptes annuels 2015 le 15 juin 2016. L'Assemblée générale a élu Daniel Koch et Marco Dirren en tant que représentants des CFF au Conseil d'administration. Ils remplacent ainsi au sein de l'organe les représentants des CFF, respectivement, Daniel Fischlin et Peter Teuscher. Tous les autres membres du Conseil d'administration ont été réélus pour un nouveau mandat de trois ans. Lors d'une Assemblée générale extraordinaire organisée le 22 février 2016, les actionnaires ont approuvé l'augmentation des fonds propres de 100 millions de CHF grâce à une conversion des prêts d'actionnaires en capitaux propres.

## **Conseil d'administration**

Au cours de l'exercice sous revue, le Conseil d'administration s'est réuni six fois en séances ainsi que deux fois dans le cadre de conférences téléphoniques. Il a traité entre autres les sujets suivants:

- Approbation du rapport sur les risques
- Augmentation du capital et adaptation des statuts
- Analyse des mesures techniques et commerciales relatives aux problèmes de qualité. Mandat d'un cabinet d'avocats concernant l'accompagnement juridique. Elaboration d'un plan d'action
- Raccordement au réseau avec la construction de stations de transformation et de tronçons de ligne entre Le Châtelard, La Bâtiaz et Rosel
- Conclusion de contrats bilatéraux avec Electricité d'Emosson SA et CFF SA concernant la réglementation des interfaces et l'utilisation des ressources en eau après la mise en service
- Prise de connaissance des audits internes, planification d'autres audits en 2017
- Préparatifs relatifs à la mise en place de l'organisation pour la phase d'exploitation

L'évaluation des risques effectuée par la Direction générale à l'attention du Conseil d'administration est réalisée chaque année avec le rapport sur les risques. Celui-ci s'appuie sur les consignes en matière de saisie, d'analyse et de priorisation systématiques des risques. Le paysage du risque défini par le Conseil d'administration et la matrice d'évaluation constituent la base de l'évaluation standardisée des risques. Le rapport sur les risques fourni par la Direction générale à l'attention du Conseil d'administration comprend les postes à risque les plus importants à l'heure actuelle, le plan d'actions et l'état actuel de l'implémentation des mesures. Ce rapport annuel a été approuvé par le Conseil d'administration le 23.08.2016.

## **Rapport d'activité**

---

### **Construction**

Le gros œuvre a été en grande partie achevé durant l'année 2016. Pratiquement tous les travaux de bétonnage ont pu être menés à bien. Les injections liées au rehaussement de 20 mètres du barrage de Vieux Emosson sont terminées, de sorte que le maître d'ouvrage a réceptionné le barrage auprès de l'entrepreneur. La vidange de fond du lac de retenue a été rénovée; cette dernière datait de 1955. Les prises d'eau du barrage de Vieux Emosson ont été achevées au cours de l'année sous revue et réceptionnées par Nant de Drance SA. L'entreprise de génie civil a terminé les travaux de gros œuvre dans la caverne des machines. Les distributeurs des six groupes ont été bétonnés. Ces travaux de bétonnage ont eux aussi été achevés en 2016. Les prises d'eau du barrage d'Emosson ont été achevées au cours de l'année sous revue et réceptionnées par le maître d'ouvrage. Avec le remplissage de la retenue au cours de l'année sous revue, les ouvrages ont été noyés comme prévu et avec succès jusqu'au niveau des vannes de la chambre inférieure.

### **Chaudronnerie**

Dans la chambre des vannes de Vieux Emosson, les spécialistes ont installé la première vanne papillon durant l'automne 2016. Malgré la faillite d'un sous-traitant, l'entrepreneur a rattrapé le retard dans les activités de chaudronnerie; il sera en mesure d'achever les travaux dans les délais. Le montage des distributeurs des six groupes a été achevé en 2016, et vers la fin de l'année, les travaux de protection contre la corrosion ont débuté sur ces pièces en acier. En raison de la faillite d'un sous-traitant, plusieurs sous-sous-traitants ont tenté d'inscrire une hypothèque légale des artisans et entrepreneurs au registre foncier.



*Les prises d'eau du barrage d'Emosson sont terminées.*

### **Installations électromécaniques**

En raison des problèmes de qualité mentionnés ci-dessus, le montage des six groupes de pompe-turbine a dû être adapté. Les analyses effectuées par le fournisseur GE/Alstom ont révélé que les pièces défectueuses doivent être à nouveau fabriquées. Le montage des groupes de pompe-turbine et des générateurs prend ainsi du retard. La coordination avec les autres entreprises est par conséquent difficile et les séquences d'installation sont partiellement affectées. Ces problèmes ont en particulier eu des conséquences sur la livraison des groupes de pompe-turbine, des générateurs et des installations auxiliaires. Immédiatement après avoir pris connaissance des problèmes de qualité, Nant de Drance SA a constitué une « Task Force » afin de démarrer les négociations avec GE/Alstom et d'analyser les impacts sur le planning général ainsi que sur les phases des travaux qui ne sont pas touchés par le montage des machines. Le processus de montage a dû être adapté et la mise en service de la centrale de pompage-turbinage devrait se faire avec un retard d'environ 12 mois.

Nant de Drance SA suit les travaux de près et attend que ces composants soient livrés par le fournisseur conformément au contrat. En parallèle, Nant de Drance SA poursuit les négociations avec GE/Alstom afin de trouver une solution à l'amiable au règlement du préjudice financier.

Dans la salle des machines, GE/Alstom a livré les premiers composants destinés aux générateurs et a commencé le montage des rotors et stators. Nant de Drance SA examine avec soin le planning redéfini par GE/Alstom pour le montage des groupes, avec pour objectif de perdre le moins de temps possible après l'installation des composants nouvellement construits. Au sous-sol de la caverne, l'installation de systèmes auxiliaires des groupes a commencé, comme par exemple le circuit de refroidissement, le système hydraulique, etc.

### ***Installations électrotechniques***

Les trois premiers transformateurs 15,75/380 kV sont arrivés sur leur lieu d'implantation et ont été montés par ABB. Chacun des trois transformateurs pèse à vide environ 140 tonnes. Après l'installation, les premiers tests électriques ont déjà été réalisés. Pour les services internes, l'entreprise de génie civil a créé au total sept stations transformatrices réparties sur l'ensemble du chantier. Les transformateurs nécessaires à l'alimentation électrique interne (16 000 V/400 V) y sont installés.



*Convoi spécial d'un transformateur au Col de la Forclaz*

### ***Raccordement au réseau***

Dans la caverne des transformateurs, Swissgrid a achevé le montage du poste de couplage GIS et a déjà tiré dans la banquette du tunnel d'accès la première ligne 380 kV entre la caverne et Le Châtelard. Le gros œuvre de la sous-station du Châtelard est terminé. Swissgrid a en outre poursuivi la construction des pylônes de la nouvelle ligne aérienne reliant Le Châtelard et La Bâtiâz. Les premiers câbles conducteurs ont déjà en partie été tirés en 2016. Durant cette même année, la procédure d'autorisation s'est déroulée pour le tracé souterrain de la section La Bâtiâz-Rosel. Le raccordement de Nant de Drance SA au réseau 380 kV devrait être garanti selon la planification actuelle lors de la mise en service de l'installation. Malheureusement, le goulot d'étranglement dans le réseau stratégique de Suisse entre Chamoson et Chippis, en Valais, demeurera provisoirement.



*Poste de couplage GIS de Swissgrid dans la caverne des transformateurs  
installé par Siemens AG*

### ***Aménagement intérieur***

En 2016, Alpiq Burkhalter Technik AG a commencé l'aménagement intérieur dans la caverne des machines. Des éléments séparés des installations électriques ont été montés étape par étape, tels que l'éclairage, le chauffage, la ventilation, la climatisation, les sanitaires, ainsi que les ascenseurs.

### ***Sécurité***

La garantie de la sécurité sur le chantier a également été un sujet primordial pendant l'exercice sous revue. Grâce à la collaboration optimale de la société avec les entreprises et nombreux sous-traitants actifs sur le chantier, aucun accident grave n'a été enregistré en 2016. Afin de garantir l'organisation d'urgence, un premier centre de secours a été aménagé sur le chantier à l'automne 2016. Il abrite en quasi permanence du personnel sanitaire.

### ***Environnement / Mesures de compensation***

En 2016, Nant de Drance SA a mis en œuvre, ou s'est employée à le faire, plusieurs mesures de compensation. Ceci concerne entre autres le réaménagement des canaux à Saxon et Vernayaz, ainsi que la végétalisation des décharges de matériaux d'excavation. En outre, Nant de Drance SA renaturera quatre surfaces utilisées temporairement pour les installations de construction, la manutention de pièces et le stockage. Ainsi, les traces de la construction de la centrale à la surface seront éliminées. Pour plusieurs mesures de compensation, telles que la renaturation de la rivière du Trient à Vernayaz, les procédures d'autorisation ont débuté durant l'année sous revue.



### **Visiteurs**

Même si le site de construction n'est pas accessible au grand public, Nant de Drance SA a permis à environ 2 500 personnes, principalement intéressées par la technique, de jeter un coup d'œil dans les coulisses de ce grand projet de construction. Parmi elles se trouvaient six évêques issus des trois diocèses de Bâle, de Lausanne, Genève et Fribourg, ainsi que de Sion.

### **Tour de France**

L'arrivée de la 17<sup>ème</sup> étape du Tour de France à Finhaut/Emosson a marqué un temps fort sur le plan social et sportif pour Nant de Drance SA durant l'exercice 2016. Les organisateurs du troisième plus grand événement sportif au monde ont accepté d'organiser l'arrivée au barrage d'Emosson uniquement parce que Nant de Drance SA a offert la possibilité à la caravane d'emprunter ses tunnels pour rejoindre la vallée immédiatement après le passage de la ligne d'arrivée. Entre 300 et 400 véhicules ont emprunté la galerie d'accès menant au Châtelard après la course. Exception faite des petits embouteillages inévitables, l'événement s'est déroulé sans encombre et sans le moindre incident. Le caractère exceptionnel du site d'arrivée situé à proximité du barrage, le majestueux panorama montagneux et l'accès au système de tunnels ont fait l'objet d'une vaste communication dans toute l'Europe et ont été repris dans bon nombre d'articles.



*Véhicule de la caravane publicitaire du Tour de France à sa sortie du tunnel d'accès au Châtelard*

## **Finances**

---

Au cours de l'exercice 2016, les investissements ont atteint environ 170 millions de CHF (intérêts intercalaires, commissions et prestations propres inclus, contre 212 millions de CHF l'année précédente).

Le bilan a augmenté sur la période concernée de 258 millions de CHF pour s'établir à 1 679 millions de CHF, ce qui s'explique surtout par les investissements du projet réalisés. Les autres créances sont en diminution pour atteindre 3,1 millions de CHF (8,4 millions de CHF l'année précédente) tandis que les liquidités ont augmenté à 103 millions de CHF (34,5 millions de CHF l'année précédente).

En 2015 et 2016, les swaps, classifiés en tant que couverture, ont été liquidés. Les coûts associés sont désormais répartis dans le résultat sur la durée résiduelle initiale. La partie à court terme est comptabilisée au bilan dans le poste du compte de régularisation d'actif.

Les autres passifs à court terme ont augmenté en raison d'une garantie bancaire de 16,1 millions de CHF (exercice précédent 0,1 million de CHF).

Nant de Drance SA a pu à nouveau placer avec succès durant l'exercice écoulé un emprunt obligataire d'un montant de 240 millions de CHF sur 10 ans.

Au printemps 2016, une augmentation du capital-actions à hauteur de 100 millions de CHF a été décidée grâce à une conversion des prêts d'actionnaires.

Les coûts non activés au débit du compte de résultat résultent majoritairement des dépenses IT, de personnel (y compris prestations sociales) et de charges d'exploitation diverses.

Le résultat financier est pratiquement équilibré, avec un excédent de charges de 0,1 million de CHF. Il comprend les frais bancaires et les gains / pertes non activables sur le cours de change.

Avec la mise en service des vannes dans la chambre inférieure du barrage d'Emosson, Nant de Drance SA a souscrit l'assurance responsabilité civile barrages imposée par la loi.

## **Perspectives 2017**

---

Le barrage de Vieux Emosson sera rempli pour la première fois à compter de juin 2017. L'Office fédéral de l'énergie a approuvé la procédure y relative. Swissgrid tirera dans les banquettes du tunnel d'accès le deuxième câble 380 kV entre la caverne et la sous-station du Châtelard. En 2017, Nant de Drance SA espère trouver une solution à l'amiable avec GE/Alstom concernant la livraison et l'installation, conformément au contrat, des six composants de grande dimension. Sur cette base, Nant de Drance SA pourra adopter en 2017 un calendrier global stable pour les phases de construction jusqu'à l'achèvement complet de la mise en service par étapes. Selon la planification actuelle, les travaux devraient être achevés fin 2019. Une nouvelle augmentation de capital est prévue pour 2017.

## Compte de résultat

|  | Note | 01.01. - 31.12.2016 | 01.01. - 31.12.2015 |
|--|------|---------------------|---------------------|
|  |      | CHF                 | CHF                 |
| <i>Prestations propres activées</i>                |      | 2'673'541           | 2'352'838           |
| <i>Autres produits d'exploitation</i>              |      | 3'774               | 64'671              |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>           |      | <b>2'677'315</b>    | <b>2'417'509</b>    |
| <i>Charges de personnel</i>                        | 1    | -3'244'420          | -3'095'623          |
| <i>Redevances, impôts sur le capital et divers</i> | 2    | -1'310'340          | -1'174'994          |
| <i>Charges de direction d'exploitation</i>         |      | -592'006            | -622'732            |
| <i>Autres charges d'exploitation</i>               |      | -223'782            | -177'332            |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>            |      | <b>-5'370'548</b>   | <b>-5'070'681</b>   |
| <b>Résultat d'exploitation</b>                     |      | <b>-2'693'233</b>   | <b>-2'653'172</b>   |
| <i>Produits financiers</i>                         | 3    | 1'351'196           | 1'029'604           |
| <i>Charges financières</i>                         | 4    | -1'412'952          | -1'267'186          |
| <b>Résultat de l'exercice</b>                      |      | <b>-2'754'989</b>   | <b>-2'890'754</b>   |
| <b>Résultat par action en CHF</b>                  |      | <b>-834.85</b>      | <b>-963.58</b>      |

## Bilan

| Actifs  | Note | 31.12.2016           | 31.12.2015           |
|---|------|----------------------|----------------------|
|   |      | CHF                  | CHF                  |
| <b>Actif circulant</b>                            |      |                      |                      |
| Liquidités  |      | 103'047'396          | 34'450'930           |
| Créances sur ventes et prestations de service     | 5    | 160'025              | 104'794              |
| Autres créances à court terme                     | 6    | 3'141'620            | 8'350'909            |
| Compte de régularisation d'actif                  |      | 8'557'935            | 3'990'879            |
| <b>Total de l'actif circulant</b>                 |      | <b>114'906'976</b>   | <b>46'897'512</b>    |
| <b>Actif immobilisé</b>                           |      |                      |                      |
| Compte de régularisation d'actif à long terme     | 7    | 36'828'756           | 16'289'237           |
| Immobilisations corporelles                       | 8    | 1'516'190'223        | 1'346'346'070        |
| Immobilisations incorporelles                     | 9    | 11'177'950           | 11'177'950           |
| <b>Total de l'actif immobilisé</b>                |      | <b>1'564'196'929</b> | <b>1'373'813'257</b> |
| <b>Total des actifs</b>                           |      | <b>1'679'103'905</b> | <b>1'420'710'769</b> |
| <b>Passifs</b>                                    |      |                      |                      |
|   | Note | 31.12.2016           | 31.12.2015           |
|   |      | CHF                  | CHF                  |
| <b>Capitaux étrangers à court terme</b>           |      |                      |                      |
| Dettes sur achats et prestations de service       | 10   | 12'208'957           | 9'783'454            |
| Autres dettes à court terme                       | 11   | 16'085'939           | 67'584               |
| Compte de régularisation de passif                | 12   | 28'590'997           | 25'027'629           |
| Provisions à court terme                          | 13   | 150'000              | -                    |
| <b>Total des capitaux étrangers à court terme</b> |      | <b>57'035'893</b>    | <b>34'878'667</b>    |
| <b>Capitaux étrangers à long terme</b>            |      |                      |                      |
| Dettes financières à long terme                   | 14   | 1'240'000'000        | 1'000'000'000        |
| Prêts subordonnés à long terme                    | 15   | -                    | 100'000'000          |
| <b>Total des capitaux étrangers à long terme</b>  |      | <b>1'240'000'000</b> | <b>1'100'000'000</b> |
| <b>Total des capitaux étrangers</b>               |      | <b>1'297'035'893</b> | <b>1'134'878'667</b> |
| <b>Fonds propres</b>                              |      |                      |                      |
| Capital-actions                                   | 16   | 330'000'000          | 300'000'000          |
| Réserve légale issue du capital                   | 17   | 68'990'899           | -                    |
| Pertes reportées                                  |      | -14'167'898          | -11'277'144          |
| Résultat de l'exercice                            |      | -2'754'989           | -2'890'754           |
| <b>Total des fonds propres</b>                    |      | <b>382'068'012</b>   | <b>285'832'102</b>   |
| <b>Total des passifs</b>                          |      | <b>1'679'103'905</b> | <b>1'420'710'769</b> |

## Tableau de financement

| <b>Flux de trésorerie</b>  | <b>Note</b> | <b>2016</b>         | <b>2015</b>         |
|--|-------------|---------------------|---------------------|
|  |             | <b>CHF</b>          | <b>CHF</b>          |
| <b>Perte annuelle</b>  |             | <b>-2'754'989</b>   | <b>-2'890'754</b>   |
| <b>Corrections pour:</b>   |             |                     |                     |
| +/- baisse / augmentation des créances sur ventes et prestations de service                    | 5           | -55'231             | 137'327             |
| +/- baisse / augmentation des autres créances  | 6           | 5'209'289           | 1'136'551           |
| +/- baisse / augmentation du compte de régularisation d'actif                                  | 7           | -4'567'056          | -3'990'879          |
| +/- baisse / augmentation du compte de régularisation d'actif à long terme                     | 7           | -20'539'519         | -16'289'237         |
| +/- augmentation / baisse des dettes sur achats et prestations de service                      |             | -110'247            | 102'078             |
| +/- augmentation / baisse des autres dettes à court terme                                      | 11          | 16'018'355          | -45'875             |
| +/- augmentation / baisse du compte de régularisation de passif                                |             | 110'180             | 305'139             |
| +/- augmentation / baisse des provisions à court terme   |             | 150'000             | -                   |
| <b>= sortie / entrée de trésorerie des activités d'exploitation (cash-flow d'exploitation)</b> |             | <b>-6'539'218</b>   | <b>-21'535'650</b>  |
| <b>- investissements immobilisations corporelles</b>   |             | <b>-130'589'473</b> | <b>-180'179'698</b> |
| <b>- prestations propres activées</b>  |             | <b>-2'673'541</b>   | <b>-2'352'838</b>   |
| <b>- intérêts activés sur dettes financières</b>   | 4           | <b>-30'592'201</b>  | <b>-26'159'577</b>  |
| <b>= sortie / entrée de trésorerie des activités d'investissement</b>                          |             | <b>-163'855'215</b> | <b>-208'692'113</b> |
| <b>+ encaissements provenant de l'émission d'emprunts</b>                                      | 14          | <b>240'000'000</b>  | <b>150'000'000</b>  |
| <b>- coûts de transaction liés aux augmentations de capital</b>                                |             | <b>-1'009'101</b>   | <b>-</b>            |
| <b>= flux de trésorerie des activités de financement</b>                                       |             | <b>238'990'899</b>  | <b>150'000'000</b>  |
| <b>Variation des liquidités</b>  |             | <b>68'596'466</b>   | <b>-80'227'763</b>  |
| <b>État</b>  |             |                     |                     |
| Liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier  |             | 34'450'930          | 114'678'693         |
| Liquidités au 31 décembre  |             | 103'047'396         | 34'450'930          |
| <b>Variation des liquidités</b>  |             | <b>68'596'466</b>   | <b>-80'227'763</b>  |

## Mouvement des fonds propres

| <b>CHF</b>                             | <i>Capital social</i> | <i>Perte au bilan</i> | <b>Total des<br/>fonds propres</b> |
|--|-----------------------|-----------------------|------------------------------------|
| <b>Fonds propres 31.12.2014</b>        | <b>300'000'000</b>    | <b>-11'277'144</b>    | <b>288'722'856</b>                 |
| <hr/>                                  |                       |                       |                                    |
| <i>Résultat de l'exercice</i>          |                       | -2'890'754            | <b>-2'890'754</b>                  |
| <b>Fonds propres 31.12.2015</b>        | <b>300'000'000</b>    | <b>-14'167'898</b>    | <b>285'832'102</b>                 |
| <hr/>                                  |                       |                       |                                    |
| <i>Augmentation du capital-actions</i> | 30'000'000            |                       | <b>30'000'000</b>                  |
| <i>Réserve légale issue du capital</i> | 68'990'899            |                       | <b>68'990'899</b>                  |
| <i>Résultat de l'exercice</i>          |                       | -2'754'989            | <b>-2'754'989</b>                  |
| <b>Fonds propres 31.12.2016</b>        | <b>398'990'899</b>    | <b>-16'922'887</b>    | <b>382'068'012</b>                 |

## **Annexe**

### **Principes comptables**

Les comptes annuels de Nant de Drance SA, dont le siège est à Finhaut VS, ont été établis conformément aux prescriptions du droit de la société anonyme et correspondent aux recommandations de présentation des comptes (Swiss GAAP RPC).

Le rapport de gestion de l'exercice 2016 a été établi selon le nouveau droit relatif à la présentation des comptes.

Ils donnent un aperçu de la fortune, des finances et des recettes correspondant à la situation réelle. Conforme à Swiss GAP RPC, la présente clôture correspond également à la clôture commerciale.

### **Principes d'évaluation**

#### **Actif circulant**

##### **Liquidités**

Les liquidités comprennent les avoirs à vue auprès des banques ainsi que les dépôts à terme d'une durée de 90 jours maximum. Elles sont comptabilisées à la valeur nominale.

##### **Créances**

Les créances sont inscrites aux valeurs nominales, déduction faite des corrections de valeur économiquement nécessaires.

#### **Actif immobilisé**

##### **Immobilisations corporelles**

Les installations en construction figurent au bilan à la valeur d'acquisition/de fabrication. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué, sauf dans le cas de dépréciations de valeur. Les prestations propres liées à l'activité de projet sont notées à l'actif.

Les charges d'intérêts pendant la phase de construction sont comptabilisées à l'actif à la valeur d'acquisition/de fabrication. L'activation des intérêts s'effectue au maximum sur le prix de revient moyen au taux moyen des passifs rémunérables. Le montant comptabilisé à l'actif sur la période n'est pas supérieur aux charges d'intérêt avant l'activation. En outre, la valeur d'utilité réalisable est supérieure aux immobilisations corporelles (charges d'intérêts activées incluses).

##### **Immobilisations incorporelles**

Les concessions acquises dans le cadre de l'exploitation des installations détenues en propre sont amorties linéairement à partir de leur mise en service et sur toute la durée de la concession. Pendant la phase de construction, aucun amortissement n'est effectué.

##### **Correction de valeur des actifs**

Compte tenu du contrat de partenaire actuel, les actionnaires de la société sont tenus de payer les coûts annuels au prorata de leur participation. Du point de vue de la société, il n'existe pas d'indication que certains actionnaires ne pourraient pas honorer leurs obligations. L'actualité de la valeur des actifs de la société est donc attestée selon Swiss GAAP RPC 20.

#### **Passifs**

##### **Engagements**

Les engagements incluent les dettes à court et long termes qui sont comptabilisées au montant à rembourser.

#### **Produits et charges**

##### **Intérêts activés sur dettes financières**

Les intérêts sur dettes financières sont en principe comptabilisés dans les charges de la période qui les concernent. Ils sont en relation directe avec l'acquisition ou la construction des aménagements et sont portés à l'actif. Ces intérêts sont calculés sur le montant effectivement acquitté au cours de la période allant du début de la construction jusqu'à la mise en service de l'installation.

##### **Transactions avec des parties liées**

Sont considérées comme des transactions avec des parties liées de la société les relations commerciales avec des actionnaires de la société, des sociétés entièrement consolidées par ces derniers et d'autres personnes considérées comme étant des parties liées selon Swiss GAAP RPC 15. Les sociétés mentionnées dans la note 16 sont considérées comme étant des actionnaires. Alpiq SA est gérée à 100 % par Alpiq Holding SA; Alpiq Holding SA et ses entreprises entièrement consolidées sont considérées comme étant d'autres parties liées. Il en va de même pour toutes les sociétés sur lesquelles les actionnaires exercent une influence notable.

#### **Opérations hors bilan**

##### **Instruments financiers dérivés**

Nant de Drance SA est soumise aux risques de change et des taux d'intérêts. Le cas échéant, des transactions dérivées sont conclues pour couvrir ces risques. Celles-ci sont réalisées conformément aux directives actuelles de la politique de couverture. Les bénéfices et les pertes liées aux activités de couverture sont comptabilisés par le biais du compte de résultat, de la même manière que les activités de base.

##### **Engagements conditionnels**

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan, pour lesquels les sorties de trésorerie sont jugées peu probables, ne figurent pas au bilan. En revanche, le volume des engagements conditionnels existants à la date de clôture du bilan et des autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont publiés dans l'annexe aux comptes annuels. L'évaluation s'effectue en fonction de la probabilité et du montant des prestations et coûts unilatéraux futurs.

## Notes relatives au compte de résultat et au bilan

### 1 Charges de personnel

| CHF                           | 2016             | 2015             |
|-------------------------------|------------------|------------------|
| Salaires, traitements, primes | 2'661'104        | 2'512'409        |
| Prestations sociales          | 584'770          | 569'786          |
| Autres charges de personnel   | -1'454           | 13'428           |
| <b>Total</b>                  | <b>3'244'420</b> | <b>3'095'623</b> |

#### Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul de l'impact économique provenant des institutions de prévoyance repose sur les données fournies concernant la situation financière de l'institution de prévoyance de Nant de Drance SA au 31.12.2016.

| Avantage économique / engagement économique et charges de prévoyance | Excédent de couverture (+)<br>Sous-couverture (-) |            | Contribution économique de NdD SA |            | Montants définis sur la période |            | Charges de prévoyance dans Charges de personnel |            |
|--|---|------------|-----------------------------------|------------|---------------------------------|------------|---|------------|
|  | 31.12.2016  | 31.12.2015 | 31.12.2016                        | 31.12.2015 | 31.12.2016                      | 31.12.2015 | 31.12.2016                                      | 31.12.2015 |
| Institution de prévoyance avec/sans excédent/sous-couverture         | 0   | 0          | 0                                 | 0          | 34'438                          | 35'076     | 296'469   | 294'169    |

### 2 Redevances, impôts sur le capital et divers

| CHF   | 2016             | 2015             |
|---|------------------|------------------|
| Impôts sur le capital                                   | 1'263'118        | 1'121'300        |
| Droit de timbre d'émission, impôt foncier, autres taxes | 47'222           | 53'694           |
| <b>Total</b>  | <b>1'310'340</b> | <b>1'174'994</b> |

### 3 Produits financiers

| CHF                                    | 2016             | 2015             |
|--|------------------|------------------|
| Produits d'intérêts                    | 3'667            | 72'495           |
| Gains de change et gains sur swaps EUR | 1'347'529        | 957'109          |
| <b>Total</b>                           | <b>1'351'196</b> | <b>1'029'604</b> |

### 4 Charges financières

| CHF  | 2016             | 2015             |
|--|------------------|------------------|
| Intérêts sur dettes financières, commissions, pertes de cours, autres charges financières  | 312'19'643       | 33'256'003       |
| ./. Intérêts sur dettes financières, commissions, coûts d'émission comptabilisés à l'actif | -22'152'626      | -25'369'693      |
| ./. Pertes et gains de change sur swaps EUR  | 785'510          | -5'829'240       |
| ./. Part des coûts de liquidation des swaps de taux  | -8'439'575       | -789'884         |
| <b>Total</b>   | <b>1'412'952</b> | <b>1'267'186</b> |

Dont charges d'intérêts envers les parties prenantes

| CHF  | 2016           | 2015             |
|--|----------------|------------------|
| Alpiq Holding SA, Lausanne                 | 33'944         | 422'339          |
| Alpiq AG, Olten                            | 28'167         | 0                |
| Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne | 52'000         | 360'000          |
| IWB Industrielle Werke Basel AG, Bâle      | 21'250         | 150'000          |
| FMV SA, Sion                               | 14'722         | 129'028          |
| <b>Total</b>                               | <b>150'083</b> | <b>1'061'367</b> |

### 5 Créances sur ventes et prestations de service

| CHF                                 | 31.12.2016     | 31.12.2015     |
|-------------------------------------|----------------|----------------|
| Envers parties prenantes et organes | 0              | 35'396         |
| Envers sociétés affiliées           | 69'312         | 69'312         |
| Envers tiers                        | 90'713         | 86             |
| <b>Total</b>                        | <b>160'025</b> | <b>104'794</b> |

### 6 Autres créances à court terme

| CHF                          | 31.12.2016       | 31.12.2015       |
|------------------------------|------------------|------------------|
| Créance TVA                  | 2'788'664        | 8'217'357        |
| Impôt anticipé               | 11'622           | 60'288           |
| Autres créances envers tiers | 341'334          | 73'264           |
| <b>Total</b>                 | <b>3'141'620</b> | <b>8'350'909</b> |



## 7 Compte de régularisation d'actif à long terme

| CHF                                    | 31.12.2016        | 31.12.2015        |
|--|-------------------|-------------------|
| Coûts de liquidation des swaps de taux | 36'828'756        | 16'289'237        |
| <b>Total</b>                           | <b>36'828'756</b> | <b>16'289'237</b> |

Au cours des années 2015 et 2016, des swaps, classifiés en tant que couverture, ont été liquidés. Les coûts associés sont désormais répartis dans le résultat sur la durée résiduelle initiale. La partie à court terme (8'542'785 CHF) est comptabilisée au bilan dans le poste du compte de régularisation d'actif.

## 8 Immobilisations corporelles

| CHF                                     | Installations en construction |
|---|-------------------------------|
| <b>Valeur comptable au 31.12.2014</b>   | <b>1'134'051'912</b>          |
| Investissements                         | 183'781'743                   |
| Intérêts activés sur dettes financières | 26'159'577                    |
| Prestations propres activées            | 2'352'838                     |
| <b>Valeur comptable au 31.12.2015</b>   | <b>1'346'346'070</b>          |
| Investissements                         | 136'578'411                   |
| Intérêts activés sur dettes financières | 30'592'201                    |
| Prestations propres activées            | 2'673'541                     |
| <b>Valeur comptable au 31.12.2016</b>   | <b>1'516'190'223</b>          |

Les investissements facturés, mais pas encore payés, ainsi que les investissements définis d'un montant total de 38'619'592 CHF (2015: 32'696'846 CHF) ne sont pas compris dans le tableau de financement sous versements pour investissements, car ils n'avaient pas encore d'incidences sur la trésorerie.

Le projet de construction Nant de Drance porte sur un volume global d'investissement d'env. 2'000 millions de CHF (y c. intérêts intercalaires et concessions). À la date de clôture du bilan, le 31.12.2016, 1'527 millions de CHF étaient investis, concessions comprises; de plus, les engagements en matière d'investissements s'élèvent à env. 357 millions de CHF. L'aménagement sera mis progressivement en service à partir de la fin 2018.

## 9 Immobilisations incorporelles

Ce poste englobe les concessions acquises, lesquelles ont une durée de 80 ans à compter de la mise en service.

| CHF              | 31.12.2016 | 31.12.2015 |
|------------------|------------|------------|
| Valeur comptable | 11'177'950 | 11'177'950 |

## 10 Dettes sur achats et prestations de services

| CHF                                 | 31.12.2016        | 31.12.2015       |
|-------------------------------------|-------------------|------------------|
| Envers parties prenantes et organes | 1'911'817         | 233'558          |
| Envers sociétés affiliées           | 2'364'924         | 1'912'586        |
| Envers tiers                        | 7'932'216         | 7'637'310        |
| <b>Total</b>                        | <b>12'208'957</b> | <b>9'783'454</b> |

## 11 Autres dettes à court terme

| CHF                      | 31.12.2016        | 31.12.2015    |
|--------------------------|-------------------|---------------|
| Envers tiers             | 16'034'439        | 35'076        |
| Envers assureurs sociaux | 51'500            | 32'508        |
| <b>Total</b>             | <b>16'085'939</b> | <b>67'584</b> |

Les passifs envers des tiers prévoient une garantie bancaire à hauteur de 16 millions de CHF en raison d'une livraison de pièces non conforme aux exigences et hors délai.

## 12 Compte de régularisation de passif

| CHF  | 31.12.2016        | 31.12.2015        |
|--|-------------------|-------------------|
| Impôts sur le capital  | 1'072'418         | 1'048'745         |
| Régularisations des livraisons et prestations de services parties prenantes  | 921'638           | 1'583'989         |
| Régularisations des livraisons et prestations de services sociétés affiliées | 594'074           | 93'061            |
| Régularisations tiers  | 26'002'867        | 22'301'834        |
| <b>Total</b>   | <b>28'590'997</b> | <b>25'027'629</b> |

## 13 Provisions à court terme

Une provision a été constituée au cours de l'exercice 2016, afin de couvrir le risque éventuel de l'inscription d'une hypothèque légale par un fournisseur, pour un montant de 150'000 CHF.

#### 14 Dettes financières à long terme

##### Emprunts obligataires

| CHF                     | Résiliable avant terme                                 | Valeur nominale      |                      |
|-------------------------|--|----------------------|----------------------|
|                         |  | 31.12.2016           | 31.12.2015           |
| Taux d'intérêt: 1.500 % | Emprunt 250 millions de CHF<br>15.02.2013 - 15.02.2021 | 250'000'000          | 250'000'000          |
| Taux d'intérêt: 2.375%  | Emprunt 300 millions de CHF<br>15.02.2013 - 15.02.2028 | 300'000'000          | 300'000'000          |
| Taux d'intérêt: 1.750%  | Emprunt 300 millions de CHF<br>18.07.2014 - 18.07.2024 | 300'000'000          | 300'000'000          |
| Taux d'intérêt: 1.250%  | Emprunt 150 millions de CHF<br>23.10.2015 - 23.10.2023 | 150'000'000          | 150'000'000          |
| Taux d'intérêt: 2.000%  | Emprunt 240 millions de CHF<br>02.02.2016 - 02.02.2026 | 240'000'000          | 0                    |
|                         |  | <b>1'240'000'000</b> | <b>1'000'000'000</b> |

##### Emprunts obligataires

| CHF           | 31.12.2016           | 31.12.2015           |
|---------------|----------------------|----------------------|
| De 1 à 5 ans  | 250'000'000          | 0                    |
| Plus de 5 ans | 990'000'000          | 1'000'000'000        |
| <b>Total</b>  | <b>1'240'000'000</b> | <b>1'000'000'000</b> |

#### 15 Prêts subordonnés à long terme

| CHF                          | 31.12.2016 | 31.12.2015         |
|------------------------------|------------|--------------------|
| Parties prenantes et organes | 0          | 100'000'000        |
| <b>Total</b>                 | <b>0</b>   | <b>100'000'000</b> |

Taux d'intérêt moyen: 0.00% 1.00%

Durant l'exercice 2016, les prêts subordonnés ont été convertis en fonds propres. Le seul impact monétaire provient des coûts de transaction liés à l'augmentation du capital-actions, qui sont mentionnés dans le tableau de financement .

#### 16 Capital social (capital-actions)

Le capital-actions se compose de 3'300 actions nominatives libérées dans leur intégralité (année précédente: 3'000 actions) de 100'000 CHF. Il est réparti comme suit:

|  | 31.12.2016  |                    | 31.12.2015  |                    |
|--|-------------|--------------------|-------------|--------------------|
| Alpiq AG, Olten                            | 39%         | 128'700'000        | 39%         | 117'000'000        |
| Chemins de fer fédéraux suisses CFF, Berne | 36%         | 118'800'000        | 36%         | 108'000'000        |
| IWB Industrielle Werke Basel AG, Bâle      | 15%         | 49'500'000         | 15%         | 45'000'000         |
| FMV SA, Sion                               | 10%         | 33'000'000         | 10%         | 30'000'000         |
| <b>Total</b>                               | <b>100%</b> | <b>330'000'000</b> | <b>100%</b> | <b>300'000'000</b> |

#### 17 Réserve légale issue du capital

La prime d'émission relative à l'augmentation du capital-actions, sous déduction des frais d'émissions, est affectée à la réserve légale issue du capital. Après l'Assemblée générale, cette affectation sera proposée pour acceptation à l'Administration fédérale des contributions.

#### Autres informations

#### 18 Parties liées

Les transactions avec les parties liées sont comptabilisées dans le compte de résultat ou en investissement:

| CHF   | Parties prenantes et organes | Sociétés affiliées | 31.12.2015 |
|---|------------------------------|--------------------|------------|
| <b>Charges d'exploitation</b>                       |                              |                    |            |
| Direction d'exploitation et services administratifs | 481'456                      | 573                | 482'029    |
| Prestations pour investissements                    | 2'763'300                    | 11'946'503         | 14'709'803 |
| Autres charges d'exploitation                       | 13'315                       | 873                | 14'188     |
| <b>Charges financières</b>                          |                              |                    |            |
| Intérêts d'emprunts                                 | 1'061'367                    |                    | 1'061'367  |
| <b>31.12.2016</b>                                   |                              |                    |            |
| <b>Charges d'exploitation</b>                       |                              |                    |            |
| Direction d'exploitation et services administratifs | 0                            | 441'821            | 441'821    |
| Prestations pour investissements                    | 3'902'668                    | 8'455'673          | 12'358'341 |
| Autres charges d'exploitation                       | 15'397                       | 1'733              | 17'130     |
| <b>Produits financiers</b>                          |                              |                    |            |
| Produits d'intérêts                                 | 3'667                        |                    | 3'667      |
| <b>Charges financières</b>                          |                              |                    |            |
| Intérêts d'emprunts                                 | 150'083                      |                    | 150'083    |

**19 Instruments financiers dérivés**

| CHF                 | 31.12.2016  |         |             | 31.12.2015  |         |             |
|---------------------|-------------|---------|-------------|-------------|---------|-------------|
|                     | Volumes     | positif | négatif     | Volumes     | positif | négatif     |
| Couverture de taux  | 200'000'000 | 0       | -28'126'896 | 400'000'000 | 0       | -54'836'188 |
| Couvertures en euro | 6'000'000   | 0       | -17'240     | 14'000'000  | 699'405 | 0           |

**20 Nombre de postes à temps plein**

Durant l'exercice 2016, Nant de Drance avait en moyenne 16,0 postes à temps plein (17,3 postes à temps plein en 2015).

**21 Honoraires d'audit**

| CHF                                 | 31.12.2016    | 31.12.2015    |
|-------------------------------------|---------------|---------------|
| Audit ordinaire                     | 21'500        | 21'500        |
| Autres prestations                  | 0             | 0             |
| <b>Total des honoraires d'audit</b> | <b>21'500</b> | <b>21'500</b> |

**22 Impôts sur le revenu**

| CHF   | 31.12.2016 | 31.12.2015 |
|---|------------|------------|
| Impôts sur le résultat avant prise en compte des reports de pertes        | -589'568   | -618'621   |
| Impact de la non-activation des reports de pertes                         | 589'568    | 618'621    |
| <b>Impôts sur le résultat après prise en compte des reports de pertes</b> | <b>0</b>   | <b>0</b>   |

Le taux d'impôt applicable sur le résultat ordinaire s'élève à 21,4 %.

Les reports de pertes non compensées s'élèvent à 16'010'000 CHF, dont 4'675'000 CHF jusqu'à la mise en service en 2020 ne sont probablement pas récupérables. La créance d'impôts sur le revenu différé s'élève à 2'425'000 CHF.

**23 Événements après la date de clôture du bilan**

Le Conseil d'administration a approuvé le 25 avril 2017 les comptes annuels 2016 à l'attention de l'assemblée générale du 6 juin 2017.

L'assemblée général extraordinaire a approuvé le 25 avril 2017 une augmentation du capital à hauteur de 120'000'000 CHF.

A l'Assemblée générale de  
Nant de Drance SA, Finhaut

Zurich, le 25 avril 2017

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Nant de Drance SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de financement, le mouvement des fonds propres et l'annexe pour l'exercice (pages 10 à 18) arrêté au 31 décembre 2016.



### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



## Eléments clés de l'audit au titre de la circulaire 1/2015 de l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision (ASR)

Les éléments clés de l'audit sont les éléments qui, selon notre jugement professionnel, sont les plus importants pour notre audit des comptes annuels. Nous avons examiné ces éléments dans le cadre de l'audit des comptes annuels et nous les avons pris en compte lors de la constitution de l'opinion d'audit que nous avons émise; il n'est pas fourni d'opinion d'audit distincte à leur sujet. Nous décrivons ci-dessous, pour chaque élément clé, les réponses que nous avons apportées lors de l'audit.

Nous avons respecté les responsabilités décrites dans la section «Responsabilité de l'organe de révision» du présent rapport, y compris les responsabilités liées aux éléments clés. Notre audit comprend la mise en œuvre de procédures définies en fonction de notre évaluation du risque d'anomalies significatives dans les comptes annuels. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures réalisées afin de répondre aux éléments décrits ci-dessous, constituent la base pour fonder notre opinion d'audit sur les comptes annuels [ci-joint].

### Investissements dans des immobilisations corporelles

|                               |  |
|-------------------------------|--|
| <b>Risque</b>                 | Pendant l'exercice sous revue, la société Nant de Drance SA a activé un montant de CHF 169.8 mio. dans des immobilisations corporelles (annexe, chiffre 8). Les immobilisations corporelles représentent de loin la position la plus importante au sein des actifs de la société. Une activation est conditionnée par une valeur utile pouvant être utilisée pendant plus d'une période comptable. Certains critères d'activation spécifiques s'appliquent en outre aux intérêts des capitaux empruntés et aux prestations à activer. Les activités ne répondant pas à ces critères d'activation doivent être comptabilisées - avec effet - dans le résultat périodique. |
| <b>Nos procédures d'audit</b> | Nous avons audité le fonctionnement durable des contrôles définis par Nant de Drance SA pour l'activation des charges d'investissement du système de contrôle interne. Nous avons en outre audité les critères d'activation au 31 décembre 2016 sur la base d'un échantillon orienté sur le risque pour l'accès aux immobilisations corporelles.   |



### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Martin Gröli  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Mathias Zeller  
Expert-réviseur agréé